



MANUEL TECHNIQUE
DES 7^{èmes} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

LUTTE
LIBRE



Sommaire

Rappel réglementation générale.....3

- Jurys internationaux3
- Rémunérations3
- Causes de disqualification3

Description de la compétition.....4 « Lutte libre »

- Participants5
- Dates6
- Calendrier des épreuves.....6
- Sites.....6
- Épreuves8
- Remise des médailles.....8

Aspects techniques relatifs à la compétition « Lutte libre »8

Équipements sportifs.....10

Renseignements médicaux10

Un nouvel élan *pour la Francophonie*

Après le Maroc en 1989, la France en 1994, Madagascar en 1997, le Canada en 2001, le Niger en 2005 et le Liban en 2009, la France a donc l'honneur d'accueillir à nouveau les Jeux de la Francophonie : c'est une grande fierté et une grande responsabilité. Par le nombre de pays concernés qui couvre les cinq continents, par les valeurs de partage qui sont au cœur de notre espace francophone, par la langue et la culture françaises que nous avons en commun, et parce que les Jeux de la Francophonie ont su conserver leur originalité à travers l'alliance des sports et des arts, mais aussi et surtout parce que l'exigence de solidarité est inscrite dans le projet même des Jeux avec l'alternance entre pays du Sud et pays du Nord, les Jeux de la Francophonie font partie des grands événements internationaux.

Cette exigence, Nice y est sensible notamment en raison de sa position au cœur de la Méditerranée, qui l'inscrit comme un lieu d'échanges et de dialogues, entre le Sud et le Nord.

C'est pourquoi la France a voulu faire de Nice la ville hôte de cet événement international.

Portée par toutes ces valeurs, la ville de Nice se propose ainsi de mettre tous ses atouts au service des Jeux de la Francophonie 2013, pour faire de cette 7^{ème} édition une grande réussite : mettre à disposition des Jeux une culture de l'accueil et un savoir-faire événementiel reconnu, répondre aux besoins des Jeux en matière d'équipements et d'infrastructures, s'inscrire dans les missions de la Francophonie en mobilisant les réseaux de l'éducation, de la formation, de la recherche, et en faisant de ces Jeux les premiers Jeux écologiques.

Le Comité National des Jeux de la Francophonie France Nice 2013 souhaite à tous la bienvenue et, à travers ce manuel technique, souhaite donner les clés de cette 7^{ème} édition pour mieux appréhender l'organisation, mais aussi la réglementation et la programmation des épreuves.

Rappel réglementation générale

- **Seuls les États et gouvernements membres ou observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sont habilités à inscrire des concurrents aux concours culturels, selon les modalités définies par le Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF).**
- **Les participants doivent:**
 - > être ressortissants des États ou gouvernements membres ou observateurs de l'OIF;
 - > posséder soit par naissance, soit par naturalisation obtenue six mois au moins avant les Jeux, la nationalité de l'État qu'ils représentent, sous réserve des conditions prévues à l'article 5 des statuts du CIJF et des Règles des Jeux qui traite des engagements;
 - > être âgés de plus de 18 ans (nés au 1^{er} janvier 1995 et avant) et de moins de 30 ans (nés au 1^{er} janvier 1983 et après).
- **Chaque État ou gouvernement participant a la responsabilité du transport international et de l'assurance du matériel et de ses compétiteurs.**

Jurys internationaux

Le jury:

Pour chaque discipline sportive, le CIJF avec le délégué de la fédération internationale constitue un jury. Le président du jury est le délégué de la fédération internationale.

La présence du délégué du CIJF aux délibérations du jury est requise, mais il n'a aucune voix délibérative.

Le jury établit un compte-rendu détaillé du déroulement de chaque délibération, qu'il transmet au CIJF ainsi que le classement officiel dans chaque discipline.

Le CIJF reste dépositaire des délibérations de chaque jury après les Jeux.

Le comité d'appel:

Le comité d'appel, sous l'autorité du directeur du CIJF, est l'instance suprême chargée de régler tous les cas non couverts par les compétences du jury international. Ses décisions sont sans appel.

Rémunérations

Les concurrents ne reçoivent aucune rémunération.

Causes de disqualification

Toute dérogation aux conditions générales de participation, aux conditions d'éligibilité et aux contraintes stipulées dans le règlement spécifique de chaque discipline sportive par la fédération internationale peut entraîner la disqualification de l'athlète et de l'équipe.

Description

de la compétition « Lutte libre »

Structure d'organisation de la compétition de lutte libre

La compétition de lutte, des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie est organisée selon la réglementation de la FILA. Toutefois, en concertation avec la FILA, le CIJF adoptera certaines dispositions en tenant compte de l'esprit des Règles des Jeux de la Francophonie.

L'organisation du tournoi est placée sous la responsabilité technique du Délégué technique désigné par la FILA.

L'organisation du tournoi est assurée par le CNJF, sous la supervision du CIJF.

CIJF	FILA	CNJF
Directeur CIJF: Mahaman-Lawan Seriba	Délégué technique de la FILA: M. Michel Dusson	Directeur général CNJF: Bernard Maccario
Experts sports au CIJF: M. Michel Deronzier et Mme Zeina Mina		Coordonnateur des compétitions sportives au CNJF: M. Julien Schramm
		Coordonnateurs du tournoi de lutte libre au CNJF: M. Jean-Pierre Scarfone et M. Julien Arnold

Participants

La compétition est organisée selon la réglementation de la FILA. Toutefois, en concertation avec la FILA, le CIJF adoptera certaines dispositions en tenant compte de l'esprit des règles des Jeux de la Francophonie. L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité technique du délégué technique désigné par la FILA.

Chez les hommes, comme chez les femmes, il y a 7 catégories de poids (catégories officielles de la FILA). Le nombre de combattants est de 16 chez les hommes et 16 chez les femmes par catégorie de poids (le nombre peut varier de -2 à +2).

Qualifications

Le CIJF, en collaboration avec la FILA, procède à la sélection des athlètes qualifiés pour participer à la compétition de lutte des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie.

> Qualifications pour le pays hôte

Un lutteur, du pays hôte, par catégorie de poids, homme et femme est qualifié d'office.

> Qualifications par quota

Les lutteurs sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Londres 2012 ainsi que les boursiers olympiques à la date du 1er janvier 2013 obtiennent un quota pour leur pays dans la catégorie de poids correspondante. Les pays concernés devront indiquer s'ils acceptent tout ou partie de ces quotas avant le 30 juin.

Un État ou gouvernement peut choisir d'être représenté par un autre compétiteur, à condition que celui-ci soit inscrit dans la même catégorie de poids et qu'il réponde aux critères de participation.

Un quota de 7 places (par genre) est réservé par le CIJF pour des invitations.

NB: conformément à la composition de la Francophonie, des quotas seront attribués de façon différenciée au Canada, au Canada Québec et au Canada Nouveau-Brunswick.

> Qualifications hors quota

Au sujet des pays non concernés par une qualification d'office ou par quota, la réglementation est la suivante:

Chaque pays qui souhaite engager un compétiteur dans une catégorie de poids devra en faire la demande avant le 30 juin. La demande sera nominative. La fédération est responsable de l'engagement de son athlète au regard des conditions de participation. Compte tenu du nombre limité d'athlètes participants par catégorie, le choix des athlètes sélectionnés complétant la liste des athlètes qualifiés d'office ou par quota se fera selon leur valeur sportive. La liste des participants sera ainsi arrêtée par le CIJF, en collaboration avec la FILA.

Une confirmation de la participation des lutteurs sélectionnés sera demandée avant le 30 juin.

Catégorie de poids

Les catégories de poids suivantes seront en vigueur pendant la compétition.

Hommes	Femmes
55 kg	48 kg
60 kg	51 kg
66 kg	55 kg
74 kg	59 kg
84 kg	63 kg
96 kg	67 kg
120 kg	72 kg

Engagements

Confirmation de l'acceptation des quotas par les pays : avant le 30 juin.

Demande de participations nominatives, hors quota, par les pays engagés : le 30 juin.

Confirmation par les organisateurs des participants sélectionnés : le 31 juillet.

Date de clôture des engagements : le 30 juin.

Dates

Les épreuves de lutte libre des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie se dérouleront les 8, 9 et 10 septembre 2013.

Calendrier des épreuves

(voir tableau ci-contre)

Ils pourront être changés conjointement par le CNJF et le délégué technique en fonction d'impératifs divers, tels que nombre de participants par épreuve.



Sites

Sites de compétition

Les compétitions de lutte des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie se dérouleront dans la salle Nikaïa.

Adresse : 163, Route de Grenoble - 06200 Nice

Sites d'entraînement

Les athlètes auront accès aux sites d'entraînement à partir du 5 septembre 2013. Chaque délégation bénéficiera d'au moins une heure d'entraînement par jour. Les entraînements se dérouleront sur différents sites, qui seront proposés aux délégations en fonction de la proximité avec leur sites d'hébergement.

Transports locaux

Les transferts des lieux d'hébergement vers la salle Nikaïa se feront au moyen de navettes dont les horaires sont précisés dans le « Guide des Transports ».

Sites d'hébergement

Le port

Résidence Saint Antoine et Baie des Anges

Résidence Madeleine

Résidence des Collinettes

Résidence de Montebello

Résidence Romain Gary

Sites d'entraînement

Salle Henri Deglane - 19 rue St Joseph

Salle Tony Bessi - 2 impasse du Square Magnan

Salle Tony Bessi - 2 impasse du Square Magnan

Complexe sportif de la faculté de droit - av. Robert Schuman

Gymnase Valrose - av. de Valrose

Salle Leyrit - 16 rue Fornéro Meneï

Dates	Heures	Activites	Lieux
Samedi 7/09	14h	Accréditation des licences FILA	
	14h	Réunion technique	UFR STAPS
	16h	Contrôle médical Lutte libre masculine : 55-66-84 kg Lutte libre féminine : 48-55 kg	Salle Nikaïa
	17h - 17h30	Pesée officielle Lutte libre masculine : 55-66- 84 kg Lutte libre féminine : 48-55 kg	
	A partir de 19h	Cérémonie d'ouverture	Promenade des anglais
Dimanche 8/09	13h à 18h	Tours éliminatoires et repêchage Lutte libre masculine : 55-66-84 kg Lutte libre féminine : 48-55 kg	Salle Nikaïa
	18h - 19h	Finale - Remise de médailles	
	16h	Contrôle médical Lutte libre masculine : 60-96 kg Lutte libre féminine : 51-59-67 kg	
	17h - 17h30	Pesée officielle Lutte libre masculine : 60-96 kg Lutte libre féminine : 51-59-67 kg	
Lundi 9/09	13h - 18h	Tours éliminatoires et repêchage Lutte libre masculine : 60-96 kg Lutte libre féminine : 51-59-67 kg	
	18h - 19h	Finale - Remise de médailles	
	16h	Contrôle médical Lutte libre masculine : 74-120 kg Lutte libre féminine : 63-72Kg	
	17h - 17h30	Pesée officielle Lutte libre masculine : 74-120 kg Lutte libre féminine : 63-72Kg	
Mardi 10/09	13h - 17h	Tours éliminatoires et repêchage Lutte libre masculine : 74-120 kg Lutte libre féminine : 63- 72 kg	
	17h - 18h	Finale - Remise de médailles	
Samedi 14/09	19h - 21h	Gala des Lauréats	Acropolis Salle Apollon
Dimanche 15/09	A partir de 20h	Cérémonie de clôture	Parc des Sports Charles Ehrmann

Epreuves

Le déroulement de la compétition se fera conformément aux règles de la FILA.

Les compétitions se déroulent d'après le système d'élimination directe avec un nombre idéal de lutteurs soit 16.

Si dans une catégorie il n'y a pas le nombre idéal de lutteurs, il faut disputer les matchs de qualification.

L'appariement se fait dans l'ordre des numéros tirés au sort. Tous les lutteurs ayant perdu contre les deux finalistes sont repêchés. Il y a deux groupes séparés de repêchage : un composé des perdants contre le premier finaliste et un composé des perdants contre le deuxième finaliste. Les matchs de repêchage commencent avec les lutteurs qui ont perdu au premier tour (y compris les matchs du tour préliminaire) contre un des deux finalistes jusqu'aux perdants des demi-finales, en ligne directe. Les vainqueurs des deux derniers matchs de repêchage reçoivent chacun la médaille de bronze.

Chaque catégorie de poids commence et se termine sur une seule journée. La pesée a lieu pour chaque catégorie, la veille du début de la catégorie concernée.

La compétition se décompose de manière suivante :

- > Matchs de qualification (tours préliminaires)
- > Tours éliminatoires
- > Matchs de repêchage
- > Match de finale

Remise des médailles

Pour chaque épreuve sportive sont attribuées des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un diplôme.

Ces cérémonies font partie intégrante de l'événement et se déroulent sur le site des compétitions. Normalement, la remise des médailles aura lieu avant les procédures de contrôle antidopage.

Lorsque cela sera possible, les cérémonies de remise des médailles se dérouleront le jour de l'épreuve. Pour celles se déroulant le lendemain, les athlètes seront informés de l'heure et du lieu où ils devront se présenter.

La cérémonie des vainqueurs, au cours de laquelle sont remises les médailles, doit se dérouler conformément aux directives suivantes :

- > Les médailles sont remises uniquement par des personnalités qualifiées, sur désignation du CIJF en accord avec le Président du CNJF et son service du protocole.
- > Les concurrents classés premier, deuxième et troisième prennent alors place, en tenue, sur le podium face à la tribune officielle pendant que retentit l'hymne des Jeux.
- > Le drapeau du vainqueur est hissé au mât central et ceux du deuxième et troisième à deux mâts voisins situés à droite et à gauche du mât central.
- > Pendant que retentit une version abrégée de l'hymne national de la délégation du vainqueur, les trois concurrents et les spectateurs se tournent vers les drapeaux.

Aspects techniques

relatifs à la compétition « Lutte libre »

Réunion technique

La réunion technique aura lieu la veille du commencement du tournoi soit le samedi 7 septembre 2013 à 14h dans l'amphithéâtre de l'UFR STAPS (261, route de Grenoble - 06200 - Nice)

Pesée

La liste définitive des compétiteurs doit être obligatoirement remise par le chef de délégation au secrétariat du comité d'organisation six heures avant le début de la pesée. Aucune modification de cette liste ne sera acceptée passé ce délai.

Pour toutes les compétitions, il n'y a qu'une seule pesée par catégorie de poids. Pour chaque catégorie, la pesée a toujours lieu la veille du début de la catégorie concernée et dure 30 minutes.

Aucun compétiteur ne pourra être accepté à la pesée s'il n'a pas été médicalement contrôlé dans les délais impartis fixés au règlement de la compétition concernée.

Le contrôle médical s'effectue toujours une heure avant la pesée. Les compétiteurs doivent se présenter au contrôle médical et à la pesée avec la licence et le passeport ou uniquement avec leur accréditation si ce contrôle a été effectué lors de l'accréditation. Les concurrents devront être en parfaite condition physique et présenter des ongles coupés très courts.

Les compétiteurs doivent obligatoirement se peser avec uniquement leur maillot de lutte, après avoir été examinés par les médecins habilités, lesquels sont tenus d'éliminer tout lutteur présentant un quelconque danger de contamination. Aucune tolérance de poids ne sera accordée pour le maillot.

Jusqu'à la fin des opérations de pesée, les lutteurs ont le droit, chacun leur tour, de se placer sur la bascule autant de fois qu'ils le désirent.

Les arbitres responsables de la pesée sont tenus de contrôler que tous les compétiteurs sont en règle avec toutes les dispositions prévues.

Les arbitres refuseront de peser un compétiteur qui se présente avec une tenue non conforme.

Tirage au sort:

Les compétiteurs sont appariés pour chaque tour d'après un numéro d'ordre attribué à chacun d'entre eux, par un tirage au sort effectué à l'occasion de la pesée. Le tirage au sort doit être public. **Le système Héraclès doit être utilisé pour la pesée et pour la gestion de toutes les compétitions internationales de la FILA.**

Si le système Héraclès ne peut pas être utilisé, des jetons numérotés correspondant au nombre de compétiteurs ayant passé le contrôle médical doivent être enfermés dans une urne, sac ou tout objet similaire. Si un autre système est utilisé, il doit garantir toute différenciation.

Le lutteur pesé quittant la balance tire lui-même son numéro, sur la base duquel il sera apparié. Ce numéro doit être inscrit immédiatement sur le panneau d'affichage placé à la vue du public ainsi que sur la liste de départ et de pesée.

Important: Dans le cas où, à l'occasion du tirage au sort, il serait constaté par le responsable de la pesée et du tirage au sort une erreur dans la procédure réglementaire ci-dessus, le tirage au sort de la catégorie sera annulé. Il sera procédé à nouveau au tirage au sort de cette catégorie avec l'accord du chef de la compétition.

Arbitrage officiel

Les règlements de la Fédération Internationale de Lutte (FILA) régissent la compétition de Lutte libre des VII^{èmes} Jeux de Francophonie.

L'arbitre

L'arbitre est responsable, sur le tapis, du déroulement régulier du combat qu'il doit diriger selon les règles. Il travaille en collaboration étroite avec le juge.

Le juge

Le juge assure toutes les fonctions prévues par les règles de lutte en général.

Chef de tapis

Le chef de tapis, dont les fonctions sont prépondérantes, doit assumer tous les devoirs prévus dans les règles de lutte.

Jury d'appel - Réclamations Appel

Le jury d'appel est désigné par le président de la FILA ou son substitut. Il est composé de trois personnes choisies parmi les instructeurs, les membres du bureau ou des personnes du milieu de l'arbitrage en fonction des différents matches et de la nationalité des lutteurs. Il y a un jury d'appel par tapis. Un membre parmi les trois du jury d'appel fonctionne comme coordinateur du jury et annonce les décisions au nom de tous.

Le jury d'appel a la responsabilité de contrôler que toutes les règles qui régissent un combat de lutte aient été respectées par le corps d'arbitrage avant que le chef de tapis ne déclare le vainqueur d'une période ou d'un match.

Sanctions envers le corps d'arbitrage

Le bureau de la FILA qui constitue le jury suprême pourra prendre, après rapport des délégués aux compétitions, les mesures disciplinaires suivantes envers le ou les membres du corps d'arbitrage techniquement en défaut:

- > Lui ou leur donner un avertissement
- > Le ou les retirer de la compétition
- > Le ou les rétrograder dans une catégorie inférieure
- > Prononcer la suspension pour une période déterminée
- > Prononcer la radiation définitive

Equipements *sportifs*

Vêtements des participants

Les compétiteurs doivent se présenter au bord du tapis, revêtus d'un maillot homologué par la FILA de la couleur qui leur sera désignée (rouge ou bleu). Le mélange de couleur rouge et bleu est interdit. Ils doivent porter obligatoirement :

- > L'emblème de leur pays sur la poitrine.
- > Sur le dos, l'abréviation de leur pays : grandeur des lettres maximum 10 x 10 cm et leur nom de famille en alphabet latin : grandeur des lettres 4 (IV) à 7 (VII) cm en dessus ou en demi-cercle autour de l'abréviation du pays.
- > L'usage de légères genouillères sans partie métallique est permis.
- > Un mouchoir en tissu durant tout le combat.

Renseignements *médicaux*

Généralités

Des services médicaux seront disponibles durant toute la période des Jeux dans la salle Nikaïa, sur le lieu d'entraînement, et sur le lieu d'échauffement. Tous les centres médicaux et équipes médicales seront en contact via téléphones portables et transmissions radio, tous les médecins et infirmières seront facilement identifiables grâce à leur uniforme.

Contrôles antidopage

Des contrôles antidopage sont effectués conformément aux prescriptions de la commission médicale internationale du CIJF et aux dispositions des différentes fédérations internationales concernées. Ils sont effectués sous l'autorité du CIJF.

Examens médicaux

Tout athlète qui refuse de subir un contrôle de dopage ou un examen médical ou qui est reconnu coupable de dopage se verra retirer son accréditation et sera exclu des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie.

Contact *du délégué technique FILA*

Michel DUSSON : Adresse m@il : dusson@fila-wrestling.com

Contacts *au CIJF*

Michel DERONZIER : Adresse m@il : michel.deronzier@free.fr - Tél. : +33 (0)6 74 15 51 57

Zeina MINA : Adresse m@il : zeina_mina@hotmail.com - Tél. : +961 32 80 835

Contacts *au CNJF*

Julien ARNOLD : Adresse m@il : julien.arnold@ville-nice.fr - Tél. : +33 (0)4 97 13 51 27

Jean-Pierre SCARFONE : Adresse m@il : scarfonejeanpierre@gmail.com - Tél. : +33 (0)6 65 62 84 73

7^{èmes}

JEU X DE LA FRANCO PHONIE

NICE - 7/15 SEPTEMBRE 2013

www.nice2013.fr

COMITE NATIONAL DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

2, rue de la Préfecture
06364 Nice CEDEX 4
Tel : +33 4 97 13 57 00
Fax : +33 4 97 13 57 20
E-Mail : contact@nice2013.fr



